



Séance du 16 mai

Comité technique ministériel

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Lundi 28 mai 2018

Présentation de l'agenda social par le Ministre

Le Ministre est venu présenter l'agenda social 2018-2019 ([Voir document](#)).

L'agenda social est un calendrier de concertation sur des thématiques autour de la gestion des personnels. La FSU est demandeuse d'un vrai dialogue social, mais a souligné la difficulté d'entrer en dialogue sur les ressources humaines quand sont menées dans le même temps des discussions qui peuvent avoir une incidence en termes de statut et souhaite que cela se fasse dans le respect des rôles et des expertises de chacun.

Les sujets comme les carrières, l'attractivité du métier, la mobilité, les personnels AESH, la direction d'école ou la formation vont retenir toute notre attention, mais certains propos du ministre ne sont pas sans nous inquiéter « *Est-ce que ce que nous consacrons à l'Éducation prioritaire est corrélé par des résultats ?* » « *Réfléchir à la formation continue en dehors de la présence des élèves* », « *renforcer le rôle majeur des AED dans l'entrée progressive dans le métier* » ...

Cela renforce nos craintes sur les orientations plus ou moins annoncées du ministère sur certains sujets : direction d'école, gestion de proximité des ressources humaines, formation....

Déclaration liminaire de la FSU

[Voir le texte de la déclaration](#)

Ratio Hors Classe et Classe exceptionnelle

La FSU a interrogé le ministère sur la non communication du ratio pro/pro de la hors classe et du contingent pour la classe exceptionnelle, alors que les CAPD doivent se réunir. Le MEN répond qu'il est toujours en attente d'un arbitrage interministériel.

Projets de circulaire AESH

Une circulaire spécifique AESH est soumise au vote pour avis. Il s'agit d'une modification du décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Ce projet de décret a pour objet d'élargir le vivier de recrutement des AESH (9 mois et non deux ans d'expérience professionnelle dans l'accompagnement, diplôme de niveau VI) et de cadrer la formation d'adaptation à l'emploi (au moins 60 heures). Ce décret constitue une première avancée. La FSU a porté un certain nombre d'amendements qui n'ont pas été retenus par le MEN. Celui a précisé que tous ces points seraient des éléments de discussion dans le cadre des rendez-vous de l'agenda social.

Vote pour : UNSA, CFDT

Abstention : FSU, CGT, FO, FGAF

Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

